

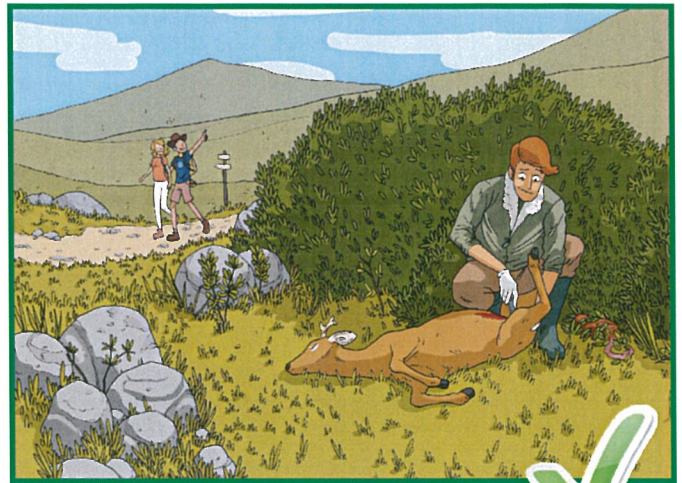
GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR L'ELIMINATION DES DECHETS DE GIBIER



Je viens de prélever un grand gibier, comment me débarrasser des déchets ?

SUR LE LIEU DU TIR

- Je vide l'animal sur place en évitant la proximité des ruisseaux
- Je veille à bien m'écartier des sentiers et lieux fréquentés par le public (parking)

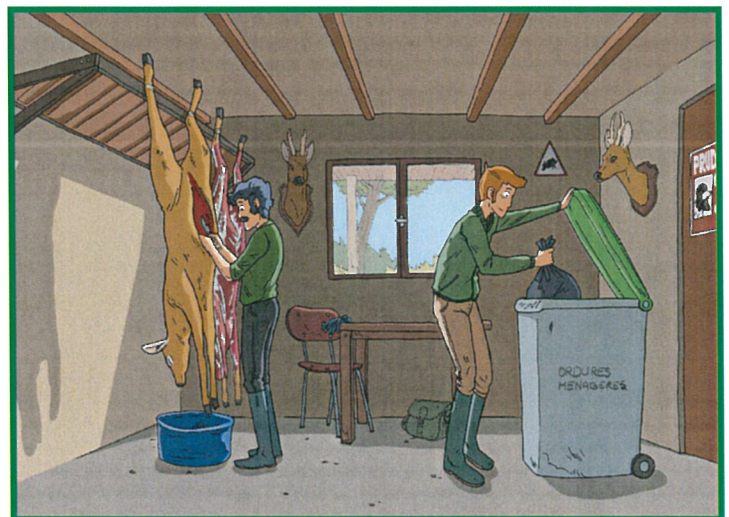


APRÈS LA DÉCOUPE DE LA CARCASSE

- Je jette les restes du gibier (tête, peau, pattes) dans un endroit escarpé facile d'accès (ravine, éboulis) en évitant toujours la proximité des ruisseaux
- Je peux aussi enterrer les restes en forêt

LORSQUE L'ÉLIMINATION NATURELLE DES DÉCHETS DE GIBIER S'AVÈRE DÉLICATE

- Je jette le tout dans les bacs dédiés aux ordures ménagères non recyclables en utilisant des sacs à gravats



DANS TOUS LES CAS, JE PRIVILÉGIE LA SOLUTION DE BON SENS POUR ÉVITER LES CONFLITS D'USAGE



Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie
Allée du Petit Bois - 14 Parc de l'Étalope - Bassens 73025 CHAMBERY Cedex
Tél. : 04 79 60 72 00 - Fax : 04 79 60 72 09
fdc73@chasseursdesavoie.com
www.chasseursdesavoie.com